

COMPETENCES VISEES :

- Apprécier les progrès de l'apprenant durant son parcours
- Accueillir et faciliter l'intégration de l'apprenti/alternant
- Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle
- Participer à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages

OBJECTIFS :

- Apprendre les fonctions du maître d'apprentissage/ tuteur au sein d'une structure de services à la personne
- Comprendre les enjeux et l'importance du tutorat
- Savoir accueillir et intégrer l'apprenant
- Savoir transmettre les savoir-faire du métier



CONTENU DE LA FORMATION

Les fonctions et enjeux du tutorat dans une entreprise de services à la personne

- Définition du tutorat : rôle et missions
- Les enjeux pour l'entreprise, l'apprenant et le maître d'apprentissage / tuteur
- Les responsabilités du maître d'apprentissage ou du tuteur

Les conditions de réussite du tutorat

- Accueillir et intégrer l'apprenant
- Poser le cadre réglementaire
- Identifier les besoins et attentes de l'apprenant
- Se positionner et s'adapter en tant que maître d'apprentissage / tuteur
- Communiquer efficacement

Transmettre ses savoirs et savoir-faire

- Les différentes méthodes de transmission
- Définir les compétences clés du poste
- Définir les objectifs à atteindre
- Construire un parcours de professionnalisation

Suivre et évaluer la progression du parcours

- La relation avec le centre de formation
- Construire un plan de suivi et de progression du parcours
- Adapter l'accompagnement en fonction des difficultés rencontrées
- Savoir motiver et écouter l'apprenant
- Évaluer le savoir-faire et le savoir-être
- Construire un support d'évaluation



Exercer le rôle de tuteur/maître d'apprentissage dans une entreprise de services à la personne

D é v e l o p p e m e n t d e s c o m p é t e n c e s

ADMISSION :

Public :

- Tout public pouvant exercer la fonction de tuteur ou de maître d'apprentissage

Prérequis

Aucun

Modalités d'accès :

Pas de sélection

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Accessibilité Handicap :

Un référent handicap vous accompagne dans vos démarches

Site de formation accessibles aux personnes en situation de handicap

Contact référent handicap : gabrielle.aberton@lcmg-consulting

MODALITES, METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

Modalités de la formation

Formation en présentiel ou en distanciel

Moyens pédagogiques :

Salle de formation équipée

Documents à visée professionnelle

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques et pratiques.

Travail en individuel et en sous-groupe

Mise en situation.

Équipe pédagogique :

Professionnels de l'Accompagnement et de la Formation

SUIVI - EVALUATION – DUREE :

Modalités de suivi et d'évaluation :

Test de positionnement

Evaluation formative au cours de la formation

Evaluation des acquis

Evaluation de satisfaction à l'issue de la formation

Sanction :

Attestation de formation ; Certificat de réalisation ; Feuilles d'émargement.

Durée :

14 heures

COÛT DE LA FORMATION ET FINANCEMENT :

Tarif :

210 € net de taxe / personne

Financement :

Financement individuel : nous contacter

Plan de développement des compétences

